



HÉBERGEMENT ET RESTAURATION AU CAMPUS DE L'ALTERNANCE

BIEN PLUS QU'UN LIEU DE FORMATION :
un cadre de vie pensé pour le **confort et la réussite de nos alternants-es**

PRÉSENTATION DE L'HÉBERGEMENT

Outre l'hébergement, le bâtiment comprend un espace restauration et un lieu de vie convivial

UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 3 500 M² PROPOSANT :

- Des chambres simples, doubles ou multiples avec WC, salle de bain et coin bureau.
- Des chambres individuelles sont également prévues pour les personnes à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un kit de 2 draps plats et une taie d'oreiller peut-être fourni gratuitement à la demande de l'hébergé-ée.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

ORGANISATION

L'HÉBERGEMENT EST OUVERT :

Du lundi à 17 h 30 au vendredi à 8 h 30, il est fermé durant la journée.

Les hébergés-ées peuvent arrivés-ées le dimanche et jours fériés à partir de 19 heures et jusqu'à 21 heures.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Contactez dès le mois d'avril l'hébergement pour réserver votre chambre.

Prendre contact avec le service hébergement :

 **06 71 54 45 67**

 **hebergement.pupin@grenoble.cci.fr**

L'équipe est joignable du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

NUMÉROS UTILES

Hébergement du Campus de l'Alternance – 10 rue Aimé Pupin – 38100 Grenoble
04 76 28 25 58 • 06 71 54 45 67 – hebergement.pupin@grenoble.cci.fr

TARIF

20 € PAR NUITÉE, HORS RESTAURATION

Un dossier est à remplir obligatoirement par les hébergés-ées pour la prise en compte de la réservation.

Il est impératif de prendre connaissance de l'intégralité du dossier, de compléter, dater et signer (recto-verso) l'ensemble des documents requis.

Ce document devra être accompagné d'un **chèque de caution d'un montant de 350 €**, ainsi que d'une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Cependant, l'inscription à l'hébergement est soumise à certaines conditions.

La signature d'un contrat en alternance ou l'engagement dans une démarche d'inscription au Campus de l'Alternance est nécessaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

- La réservation s'effectue pour l'année entière, sous réserve de places disponibles.
- La priorité est donnée aux jeunes mineurs-es.
- Un stationnement est prévu pour les hébergés-ées : un parking intérieur sécurisé est mis à leur disposition.
- L'hébergement de nuit est encadré par des agents de sécurité habilités. Ils sont présents à l'hébergement de 17 h 30 à 7 h 00.

Attention : pour tout changement de situation (rupture de contrat...) ou de modification de l'emploi du temps, merci de contacter l'hébergement.

RESTAURATION SUR LE CAMPUS DE L'ALTERNANCE

Un prestataire assure la restauration au sein de notre établissement :

- Un self pour les repas de midi est ouvert tous les jours de 12 h 00 à 13 h 30
- Une cafétéria proposant une offre snacking est ouverte tous les jours de 9 h 30 à 16 h 00
- Pour les hébergés-ées, possibilité de prendre un petit-déjeuner tous les matins de 7 h 30 à 8 h 15 au self ainsi que les repas du soir de 18 h 30 à 19 h 30
- Un espace détente « Estan'Co » ouvert de 8 h 15 à 15 h 30

Retrouvez également leur service de commande en ligne sur :
www.weekyconnect.com – Institut des Métiers et des Techniques.

NUMÉRO UTILE

Restauration Elior – Responsable : Madame Ouria Chaabia
04 76 09 62 73 – av047648@elior.com

